CONSOLIDATION - NORMES IFRS

IFRS 5 : identifier les actifs destinés à la vente, évaluer et présenter

Une cession annoncée en cours d'exercice bouscule la présentation des comptes consolidés. Les équipes hésitent sur la date de classement, sur le périmètre à isoler et sur le sort des amortissements. Une erreur d'appréciation se répercute sur le résultat présenté et sur les comparatifs publiés, avec des corrections coûteuses à la clôture suivante. Cette session de trois heures parcourt la norme IFRS 5 du critère de classement jusqu'à l'information à fournir en annexe. Les participants appliquent les règles d'évaluation et de présentation à un cas de cession d'immobilisations puis à la sortie d'une activité entière.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 650 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Consolideurs comptables groupe et contrôleurs financiers intervenant dans la production des comptes consolidés.

PRÉREQUIS
Connaître les principes généraux des normes IFRS et du processus de consolidation.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Vérifier les critères de classement en actif destiné à être cédé
- Distinguer un actif isolé d'un groupe destiné à être cédé
- Évaluer les actifs concernés et interrompre les amortissements
- Présenter un abandon d'activité au compte de résultat consolidé
- Préparer l'information à fournir en annexe sur les cessions en cours

03 Programme détaillé

M1 Le champ d'application d'IFRS 5

- Savoir quand la norme s'applique
- Critères de classement d'un actif destiné à être cédé
- Notion de groupe destiné à être cédé
- Distinction avec une simple intention de vendre
- Date d'appréciation des critères
- À retenir : Le classement suppose une cession hautement probable et un actif disponible en l'état pour une vente immédiate.

M2 Évaluation et comptabilisation

- Figer la valeur au bon moment
- Évaluation au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de vente
- Interruption des amortissements à compter du classement
- Traitement des pertes de valeur et de leur reprise
- Cas des actifs qui cessent de remplir les critères
- Cas pratique : Les participants évaluent un groupe d'actifs classé en cours de cession et passent les écritures de consolidation associées.

M3 Présentation et abandons d'activités

- Rendre la lecture des comptes cohérente
- Définition d'une activité abandonnée
- Présentation distincte au bilan et au compte de résultat
- Retraitement des périodes comparatives
- Informations à fournir en annexe
- Atelier : À partir de la sortie d'une branche entière les participants construisent la présentation du compte de résultat consolidé.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 650 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr